

Communiqué
de presse
Mai 2017

LA RÉFLEXION LUMINEUSE (LRV*) DES MOQUETTES : UN DOUBLE CHALLENGE POUR LES INDUSTRIELS.

Dans le cadre des économies d'énergie et des normes HQE (Haute Qualité Environnementale des bâtiments), les facteurs de réflexion lumineuse des sols textiles sont régulièrement intégrés au cahier des charges. Les niveaux de réflexion lumineuse (LRV*: Light Reflectance Value en anglais) demandés pouvant aller au-delà de 20%, afin de réduire au maximum la consommation électrique nécessaire à l'éclairage des bâtiments.

Le facteur de réflexion lumineuse d'une surface est la quantité d'énergie lumineuse qu'elle réfléchit par rapport à celle qu'elle reçoit. Plus ce facteur est élevé, plus la lumière réfléchie est importante. Les moquettes de coloris clairs favorisent un facteur élevé de réflexion lumineuse.

Cependant, cette demande est difficile, puisque plus les coloris sont clairs et plus l'entretien et la pérennité du produit pourront devenir problématiques à l'usage, et ce surtout dans les locaux à fort passage.

Les industriels optent dorénavant pour des **fibres teintées dans la masse** pour relever ce double défi : **obtenir une réflexion lumineuse optimale mais aussi la meilleure garantie de pérennité du produit.**

À noter que la luminosité de la couleur est également un atout. En effet, **les sols textiles de couleurs vives offrent un coefficient LRV très favorable** et renvoient bien la lumière. Les économies d'énergie seront donc plus faciles à obtenir dans les bureaux équipés de sols colorés.



Comment se mesure l'indice de réflexion lumineuse ?

À ce jour il existe de nombreuses méthodes pour mesurer les indices de réflexions lumineuses. Le laboratoire du CSTB* spécialisé en éclairage s'est inspiré d'une méthode anglo-saxonne qui consiste à mesurer, avec un spectrophotomètre, le flux lumineux réfléchi par un étalon de blanc de référence sous une cabine lumineuse éclairée par une source de lumière du jour (6500 K). La valeur obtenue étant alors la valeur de référence.

*CSTB: Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

  MY MOQUETTE // WWW.MOQUETTE-UFTM.COM

L'UFTM (UNION FRANÇAISE DE TAPIS ET MOQUETTES) RÉUNIT LES ACTEURS DE LA FILIÈRE REVÊTEMENTS DE SOLS TEXTILES ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DE LA MOQUETTE. INFORMER, COMMUNIQUER ET PROMOUVOIR LA MOQUETTE SONT LES AMBITIONS DE L'UFTM, QUI REGROUPE LES PRINCIPAUX FABRICANTS DE MOQUETTE.

Contacts

UFTM
Antoine Schmidt
Délégué Général
aschmidt.uftm@orange.fr
T. 03 20 69 06 80

Le Mouton Bleu® RP
Marion Boonaert
marionboonaert@hotmail.com
T. 06 16 75 44 69